

Québec, le 7 octobre 2014

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1^{er} étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

J'ai pris connaissance des deux pétitions déposées à l'Assemblée nationale le 17 septembre dernier par M. Pierre Michel Auger, député de Champlain et président de la Commission de l'aménagement du territoire. Ces deux pétitions, qui comptent au total 10 844 signataires, demandent au gouvernement du Québec de mettre en place une loi Zéro émission afin d'imposer aux manufacturiers l'obligation d'offrir aux consommateurs québécois un pourcentage adéquat de véhicules électriques.

Le secteur des transports occupe une place très importante dans la lutte contre les changements climatiques au Québec, non seulement parce qu'il constitue le principal secteur émetteur de gaz à effet de serre (GES), mais également parce que les investissements réalisés se traduisent par de multiples cobénéfices en matière de santé et d'économie, tant pour les citoyens que pour les entreprises : mobilité accrue des personnes, réduction de la pollution atmosphérique, réduction des coûts de transport pour les entreprises et les consommateurs, etc. D'ailleurs, le Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques (PACC 2013-2020) consacre au secteur des transports plus des deux tiers des revenus du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (SPEDE).

Ainsi, le Québec agit sur différents fronts afin de réduire les émissions de GES de ce secteur. Il privilégie le développement et l'utilisation accrue des modes de transport moins émetteurs de GES pour le transport des personnes et des marchandises de même que l'intermodalité et l'amélioration logistique. L'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies moins émettrices de GES sont également privilégiées pour les différents types de véhicule.

...2

Cabinet de Québec
Édifice Marie-Guyart, 30^e étage
675, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5V7
Téléphone : 418 521-3911
Télécopieur : 418 643-4143
Courriel : ministre@mddelcc.gouv.qc.ca
Internet : www.mddelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal
141, avenue du Président-Kennedy, 8^e étage
Montréal (Québec) H2X 1Y4
Téléphone : 514 864-8500
Télécopieur : 514 864-8503

L'électrification des transports constitue aussi un créneau porteur en matière de réduction d'émissions de GES et autres polluants atmosphériques, spécialement au Québec où nous disposons d'une électricité produite à partir de sources renouvelables. Le gouvernement est d'ailleurs à actualiser la Stratégie d'électrification des transports, ce qui témoigne de son intérêt et de sa vision en la matière.

Promouvoir et assurer aux Québécois l'accès à des véhicules à zéro émission constitue l'un des moyens à considérer et le MDDELCC se tient à l'affût des développements dans le domaine. L'analyse de différentes mesures qui pourraient être complémentaires aux actions déjà en place, dont une norme *Véhicule zéro émission* (VZE), doit donc se poursuivre afin d'inciter l'industrie automobile à être proactive dans ce domaine et de favoriser l'adoption de ces véhicules par la population.

Veuillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'DAVID HEURTEL', with a stylized, flowing script.

DAVID HEURTEL